

# AE FvS Multiple Opportunities II

## I. Informations sur AE FvS Multiple Opportunities II

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be).

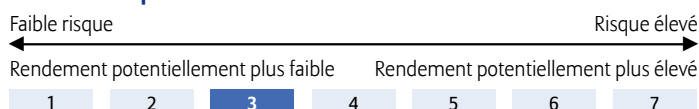
### Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Multiple Opportunities II** (Fonds) du Fonds Commun de Placement (FCP) de droit luxembourgeois **Flossbach von Storch**.

L'objectif de la politique d'investissement du fonds consiste à réaliser une plus-value intéressante dans la devise du compartiment en tenant compte du risque d'investissement. La stratégie d'investissement se fait sur la base d'une analyse fondamentale des marchés financiers mondiaux.

Le compartiment investit ses actifs dans des titres de toutes sortes, qui comprennent des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire, des certificats et d'autres produits structurés (par exemple, des obligations convertibles ou des obligations à bons de souscription), des fonds cibles, des produits dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des dépôts à terme. 20% (max.) des actifs nets du compartiment peuvent être investis indirectement dans les métaux précieux. L'investissement dans d'autres fonds ne doit pas dépasser 10% de l'actif du compartiment. Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers dont la valeur dépend des cours futurs d'autres éléments d'actifs (« produits dérivés ») afin de couvrir ou d'accroître son actif.

### Classe de risque



### Période de détention recommandée

5 ans

### Date de création

25/09/2017

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Cette catégorie de parts a été classée dans la catégorie de risque précitée car le prix de ses parts est soumis à des fluctuations moyennes et par conséquent, ses opportunités de gains, mais aussi son risque de perte peuvent être modérés.

### Performance (%)<sup>1</sup>

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2014	2015	2016	2017	2018	VNI
Fonds	-5,57	-4,79	-5,20	-3,44	-5,57	-	-	-	-	-	-	-	-	-5,57	24,43 €

## II. Informations sur Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II

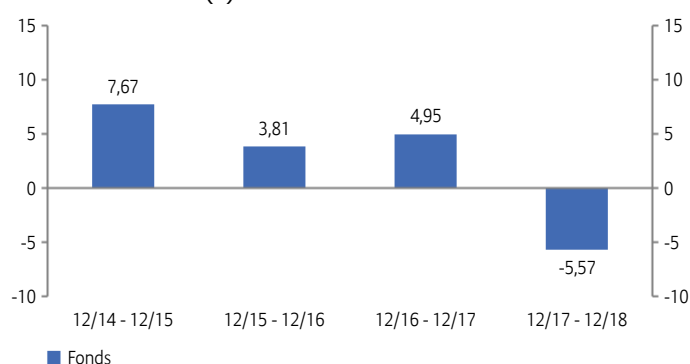
### Performance (%)<sup>2</sup>

	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2014	2015	2016	2017
Fonds	2,87	0,95	-	-	-	7,67	3,81	4,95

### Evolution VNI depuis la date de création<sup>2</sup>



### Performance annuelle (%)<sup>2</sup>



### Indicateurs de risque/return\*

	3 ans
Volatilité (%)	6,94

### Notation Morningstar™

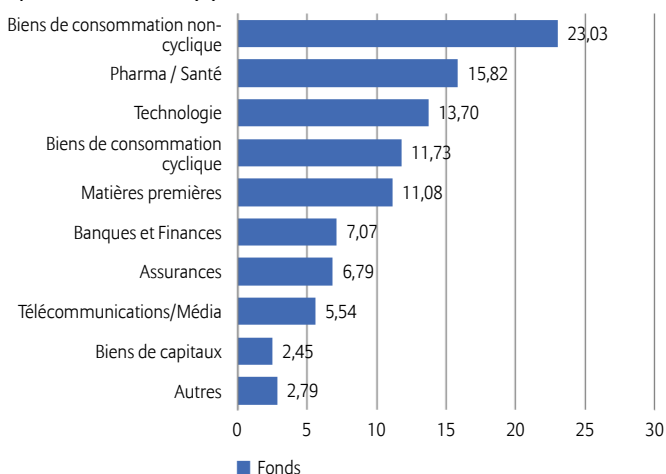
Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 30/11/2018. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

## Structure du portefeuille

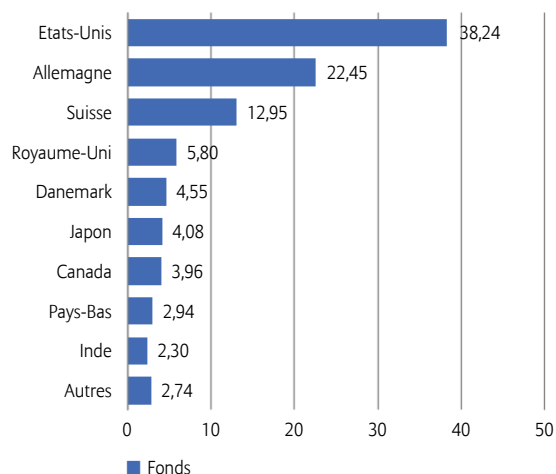
### Répartition sectorielle (%)



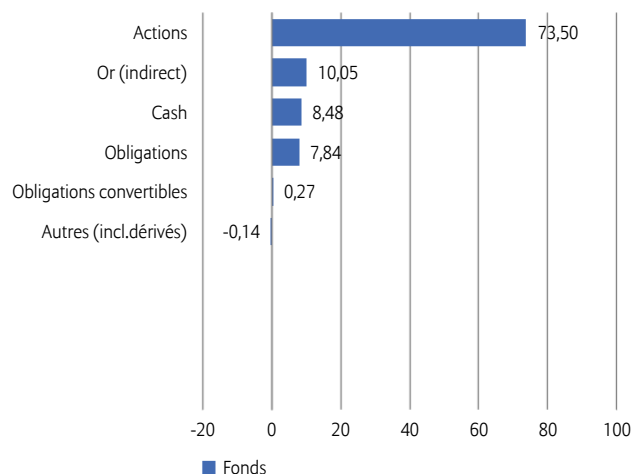
### Principaux titres (en % de la valeur de marché)

INVESCO PHYSICAL GOLD P-ETC	7,88
NESTLE	5,59
BERKSHIRE HATHAWAY B	4,99
PHILIP MORRIS INTERNAT.	4,93
DAIMLER	3,79
NOVO NORDISK B	3,33
ALPHABET - CLASS A	2,93
RECKITT BENCKISER GROUP	2,82
BMW ST	2,72
BARRICK GOLD	2,62
<b>Total</b>	<b>41,60</b>

### Répartition géographique (%)



### Exposition aux classes d'actifs (%)



## Opportunités

- + Politique de placement flexible, sans contrainte d'indices de référence.
- + Large diversification des risques par des placements dans les différentes catégories (actions, obligations, obligations convertibles, métaux précieux [indirect], etc.). Exploiter le potentiel du marché grâce à un vaste éventail d'investissements.
- + Le compartiment peut acheter des actifs en devises. L'exposition en devises étrangères peut avoir un impact positif sur le rendement du portefeuille en cas de fluctuation du cours de change.
- + Potentiel supplémentaire de rendement grâce à l'éventuelle utilisation de produits dérivés.
- + Potentiel supplémentaire de rendements grâce à l'éventuelle utilisation de métaux précieux [indirect] (par ex. sous forme d'or).

## Risques

- Les cours des actions peuvent varier fortement en fonction des conditions de marché et il en va donc de même pour la valeur du compartiment. Risques liés aux prix des marchés pour les obligations, en particulier en cas de hausse des taux d'intérêt sur les marchés de capitaux. Des pertes sont possibles. La large répartition et le vaste éventail de placements peuvent entraîner une participation limitée à une évolution positive de la valeur des différentes classes de placements. Pour les titres illiquides (limités sur le marché), on risque, en cas de vente d'actifs, de ne pas pouvoir procéder à la vente ou de subir de nettes décotes du titre.
- L'exposition aux devises étrangères entraîne des risques de change qui peuvent avoir un impact négatif sur la valeur du compartiment.
- En cas d'utilisation de produits dérivés, la valeur du compartiment peut être influencée plus négativement que lors de l'achat de titres sans utilisation de produits dérivés. Cela peut augmenter les risques et la volatilité (terme exprimant, pour le rendement réel d'une valeur, l'amplitude relative des variations de cours d'un titre autour de sa valeur moyenne. La volatilité constitue un indicateur de risque: plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand) du compartiment.
- Les prix des métaux précieux peuvent être soumis à de fortes fluctuations. Des pertes de cours sont possibles.

## Informations clés du fonds sous-jacent

Société de gestion	Flossbach von Storch Invest S.A.
Date de création	03/04/2014



## Gestionnaire de fonds

Dr. Bert Flossbach

## Commentaire du gestionnaire

Pour l'indice DAX allemand, des pertes de plus de 18% représentent la pire année depuis la crise financière il y a onze ans. L'indice boursier américain S&P 500 s'est mieux comporté au cours de l'année mais a enregistré une perte de 9% en décembre seulement. Les ports sûrs étaient en demande en décembre. Le rendement des obligations d'État américaines à dix ans est passé d'un peu moins de 3% à moins de 2,7%, tandis que celui des obligations d'État allemandes à dix ans n'atteignait que 0,25% à la fin de l'année. L'or s'est également bien comporté, progressant de 3,6% en termes d'euros. En plus de la position aurifère (non physique) de 10,1%, nous avons également bénéficié de la performance du cours des actions des mines d'or Barrick Gold et Newmont Mining. L'or a ainsi atténué la baisse des prix du portefeuille, bien que nous ne jugions pas la valeur de cette couverture contre les risques du système financier sur la base de considérations à court terme au jour de référence. Nous pensons que la baisse des prix et du niveau d'évaluation a amélioré le ratio risque/rendement des actions. Les actions mondiales sont évaluées par rapport à l'indice MSCI World, avec un ratio cours/bénéfice moyen d'environ 14, ce qui est plus favorable qu'à tout autre moment depuis 5 ans. À notre avis, les taux d'intérêt demeureront très bas dans un avenir prévisible et appuieront l'évaluation des actions. Aux États-Unis, Jerome Powell, chef de la banque centrale américaine (Fed), s'est montré prudent quant aux perspectives de nouvelles possibles baisses des taux au cours de l'année à venir. La Fed tiendra compte de l'évolution de l'économie mondiale et des marchés financiers dans ses décisions. Cela souligne notre attente selon laquelle de nouvelles hausses des taux d'intérêt ne seront probablement envisagées que dans un environnement économique positif. Dix ans après la crise financière, les taux d'intérêt zéro et négatifs n'ont toujours pas été éliminés avec succès dans la zone euro et ne le seront probablement pas non plus en 2019. En décembre, nous avons profité des prix plus favorables pour augmenter de manière sélective et progressive les positions en actions chez BASF, Fanuc et Richemont, entre autres. Globalement, le ratio de fonds propres est passé d'un peu moins de 72% à 73,5% en raison de la baisse des prix. Avec une position de liquidité de 8,5%, nous disposons encore d'une marge de manœuvre suffisante pour saisir les opportunités qui se présentent.

## Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
  - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as),
  - Allianz Benelux s.a. par mail à [plaintes@allianz.be](mailto:plaintes@allianz.be) ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

<sup>1</sup> Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

<sup>2</sup> Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Flossbach von Storch AG, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. HRB (registre de commerce) 30 768 - Cologne.  
 Ottoplatz 1, D-50679 Cologne, Allemagne – Tél. : +49 221 33 88 290. [www.flossbachvonstorch.de](http://www.flossbachvonstorch.de)



**Votre Courtier**  
 Votre meilleure  
 Assurance